



Réserve des salles - Conditions

I. Capacité des salles (voir photos sur la page web)

La réservation à usage exclusif de l'une ou de plusieurs des salles de l'Auberge s'entend pour un nombre minimum et maximum de convives :

- Le petit salon au rez, 12 personnes au plus
- Le grand salon au rez, 20 personnes au plus
- La grande salle de la rôtisserie au 1er étage, 60 personnes au plus
- Le caveau de l'Onde (sous-sol), jusqu'à 65 personnes debout pour l'apéritif ou 30 personnes assises pour une projection et/ou un concert.

Pour la réservation d'une salle avec un nombre de convives inférieur au minimum indiqué ci-dessus, voir II. Frais de location.

Il est aussi possible de réserver toute l'Auberge.

A titre exceptionnel, l'Auberge peut ouvrir ses portes à une manifestation lors des jours de congé hebdomadaire (lundi/mardi). Se renseigner auprès de la direction.

II. Frais de location des salles

Aucune charge de location n'est perçue pour les salles réservées sauf le cas où une salle l'est pour un nombre de convives inférieur au minimum indiqué.

Le caveau peut être loué séparément pour un apéritif et/ou une projection et/ou un concert. Les frais de location dépendent de son utilisation. L'Auberge se réserve le droit exclusif d'assurer le service traiteur.

III. Frais pour l'annulation d'un banquet ou pour la réduction du nombre de couverts réservés

Toute annulation d'un banquet doit être annoncée par écrit (e-mail ou fax) au moins 15 jours avant la date du banquet; à défaut, une indemnité est due correspondant à 30% du prix des couverts réservés. Il en est de même si le nombre des couverts réservés est réduit de plus de 15%.

Une réduction du nombre de couverts réservés inférieur à 15% doit être annoncée par écrit (e-mail ou fax) au moins deux jours avant la date du banquet; à défaut, une indemnité doit être versée correspondant au prix des couverts réservés et non servis.

IV. Heures supplémentaires pour prolongation de soirée

A partir d'une heure du matin, l'Auberge facture les prestations de chaque personne au service à raison de 30.- l'heure.

V. Animation/décoration florale/impression des menus

L'Auberge est à même de proposer des artistes pour l'animation d'une soirée et de suggérer des entreprises de décoration florale. L'utilisation du piano et du matériel audio-visuel est soumise à des conditions particulières. L'impression de menus personnalisés est gracieusement offerte par l'Auberge à partir de 10 convives.

L'équipe de l'Auberge se réjouit de rendre votre soirée inoubliable !